

















Hôtel King Fahd Palace, Dakar

« Regards croisés sur l'évolution des droits des femmes et des enfants : acquis et perspectives »

TERMES DE RÉFÉRENCE

1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La problématique des droits des femmes est devenue une question importante et cruciale pour toutes les communautés. Ainsi, elle a pu mobiliser les instances internationales et régionales qui, à l'issue de différentes conférences, ont adopté un cadre juridique favorable à la promotion et à la protection des droits des femmes. Il s'agit notamment de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations à l'égard des Femmes (CEDEF - 1979), de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1981), du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo - 2003) et de la Déclaration Solennelle des Chefs d'État sur l'Égalité de Genre en Afrique (2004).

En plus des instruments précités, la plupart des pays africains ont érigé en principe l'égalité homme-femme dans leurs constitutions et adopté de nombreuses réformes législatives pour assurer la pleine capacité juridique des femmes et leur égalité en droits avec les hommes.

Dans ce sillage, le Sénégal a adopté des réformes législatives importantes, notamment la loi n° 99-05 du 29 janvier 1999 modifiant certaines dispositions du Code pénal relatives aux violences faites aux femmes, la loi n° 2008-01 du 8 janvier 2008 sur l'égalité de traitement fiscal, la loin° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue homme-femme dans les instances électives et semi-électives, la loi n° 2013-05 du 8 juillet 2013 permettant à la femme sénégalaise de transmettre sa nationalité à son conjoint étranger et à leurs enfants, et la loi de 2020-05 du 10 janvier 2020 criminalisant le viol et la pédophilie.













Cependant, en dépit de ces avancées, il est paradoxal de constater que les femmes font toujours face à de nombreux défis entravant l'effectivité et la réalisation de leurs droits. Parmi les obstacles identifiés figurent les dispositions juridiques discriminatoires à leur égard, les faibles politiques publiques de promotion et de protection de la femme ainsi que la persistance des barrières socio-culturelles. A ces différents défis s'ajoutent les questions de l'heure relatives aux changements climatiques et aux défis sécuritaires qui, souvent, ne sont pas prises en compte dans la perspective des droits des femmes.

Partant de ces considérations, l'AJS a placé la célébration de ses 50 ans d'existence sous le thème général : « Environnement et sécurité : deux défis pour les droits des femmes et des enfants ».

Dans le cadre de ce cinquantenaire, l'AJS organise un symposium dressant le bilan des droits des femmes au niveau régional, sous-régional et national autour du thème « Regards croisés sur l'évolution des droits des femmes : acquis et perspectives ». Cette importante activité se veut un prétexte pour lancer la réflexion sur de nouvelles mesures devant renforcer et garantir le respect des droits des femmes et prendre en compte de nouveaux défis.

2 - OBJECTIFS

Objectif général :

• Contribuer à l'amélioration du cadre juridique des droits des femmes et des enfants au niveau national, sous régional et régional.

Objectifs spécifiques:

- Faire l'état des lieux des droits des femmes et des enfants ;
- Partager les expériences en la matière ;
- Formuler des recommandations ;
- Dégager des perspectives pour la progression des droits des femmes.

3 - RÉSULTATS ATTENDUS

- L'état des lieux sur les droits des femmes est établi ;
- Les expériences en matière de protection des droits des femmes et des enfants sont
- partagées ;
- Des recommandations pour l'amélioration des droits des femmes et des enfants sont
- formulées ;
- Des perspectives pour la progression des droits des femmes sont identifiées.

4 - PARTICIPANT-E-S

Le symposium réunira des juristes, des associations de défense des droits humains, des acteurs de la société civile, des universitaires, des décideurs politiques, ainsi que des experts venus d'horizons divers pour examiner ensemble les progrès réalisés, identifier les défis persistants, et esquisser des perspectives d'amélioration pour une meilleure effectivité des droits des femmes.

5 - DATES ET LIEU DE L'ACTIVITÉ

Les 22, 23 et 24 octobre 2024, à l'Hôtel King Fahd Palace (Dakar)

6 - MÉTHOLOGIE

Le symposium de trois (3) jours débutera par une leçon inaugurale sur le thème général des 50 ans de l'AJS « Environnement et sécurité : deux défis pour les droits des femmes et des enfants », suivie de panels thématiques et de débats.

Il est attendu de chaque panel la formulation de recommandations spécifiques. À l'issue des travaux, les Actes du symposium seront publiés.











